

## A/Question thématique

**AGRICULTURE : (coordinateur national) : Ministère chargé de l'agriculture ;**

**Les réalisations majeures dans le secteur de l'agriculture sont :**

- l'amélioration du cadre de planification et de programmation rurales ;
- le renforcement du cadre organisationnel de gestion du secteur rural ;
- le développement des aménagements hydro-agricoles ;
- la restauration et le maintien de la fertilité des sols ;
- le développement et la diffusion des technologies appropriées et adaptées aux besoins des producteurs ;
- l'amélioration des taux d'équipement des producteurs et la mécanisation agricole ;
- le renforcement de la capacité des producteurs ;
- Création d'une Direction Nationale de Lutte contre les criquets migrateurs ;
- le renforcement de la communication et de la promotion des échanges dans secteur rural ;
- Création du Commissariat à la sécurité alimentaire ;
- Projet d'appui au secteur agricole ;
- Schéma directeur de développement Rural ;
- Politique Nationale de Protection de l'Environnement ;
- Schéma directeur des ressources en eau ;
- Politique de restructuration des offices : Office du Niger, Mopti, Ségou ;
- Politique cotonnière du Mali (CMDT) ;
- Politique Nationale de développement de l'irrigation.

Afin de doter le secteur rural d'un outil de planification stratégique permettant l'émergence d'un sous-secteur agricole moderne, économiquement rentable et socialement profitable, la Loi d'Orientation Agricole (**LOA**) a été adoptée et promulguée le 05 septembre le 2006.